



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'administration publique**

**Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1**

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'administration publique**

**Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1**

**Table des matières**

Élection de la présidente, Mme Elaine Zakaïb	1
Élection du vice-président, M. Richard Merlini	1
Élection du vice-président, M. Gérard Deltell	2

**Intervenants**

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée  
Mme Elaine Zakaïb, présidente de la commission

M. Dave Turcotte  
M. Guy Ouellette  
M. Benoit Charette



Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1

**Élection à la présidence et à la vice-présidence**

*(Quinze heures vingt et une minutes)*

**Le Président (M. Chagnon) :** ...l'élection de la présidence et de la vice-présidence de la commission. Et il y a deux vice-présidences ici. Alors, à la présidence et aux vice-présidences de la commission, contrairement à ce que mon texte... il est écrit.

Conformément à l'article 117.5 du règlement, la présidence de cette commission revient à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. La Commission de l'Assemblée nationale a décidé que cette commission compterait deux vice-présidents, un provenant du groupe parlementaire formant le gouvernement et l'autre provenant du deuxième groupe d'opposition.

Selon l'article 117.5 du règlement, le président et les vice-présidents de cette commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection de la présidente, Mme Élane Zakaïb**

Je suis prêt à recevoir les propositions au titre de président. M. le député de Saint-Jean.

**M. Turcotte :** M. le Président, je propose que la députée de Richelieu soit élue présidente de la Commission de l'administration publique.

**Une voix :** ...

**Une voix :** C'est une tradition dans Richelieu, M. le Président.

**Le Président (M. Chagnon) :** C'est vrai, votre prédécesseur, Sylvain Simard, l'a été longtemps. On l'a beaucoup apprécié. Alors, je déclare donc Mme la députée de...

**Des voix :** ...

**Le Président (M. Chagnon) :** Oui, il y a ça. Mais je pensais que ça serait mieux. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon) :** Bon. Est-ce que, de la part du deuxième groupe de l'opposition, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon) :** Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Chagnon) :** Oui. Bon, ça me sécurise. Je déclare donc la députée de Richelieu présidente de la Commission de l'administration publique. Félicitations! Que la présidente travaille, maintenant.

**Élection du vice-président, M. Richard Merlini**

**La Présidente (Mme Zakaïb) :** Il semblerait qu'il faut que je lise. Je suis prête à recevoir des propositions pour le poste de vice-président ou de vice-présidente provenant du groupe parlementaire formant le gouvernement. M. le député.

**M. Ouellette :** ...la proposition suivante, Mme la Présidente : conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose que le député de La Prairie soit élu vice-président de la Commission de l'administration publique.

**La Présidente (Mme Zakaïb) :** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Présidente (Mme Zakaïb) :** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Présidente (Mme Zakaïb) :** Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est accordée?

**Des voix :** Adopté.

**La Présidente (Mme Zakaïb) :** Adopté et accordé. Merci. Alors, je déclare donc le député de La Prairie élu vice-président de la Commission de l'administration publique. Bravo!

#### **Élection du vice-président, M. Gérard Deltell**

Je suis prête maintenant à recevoir des propositions pour le poste de vice-président provenant du deuxième groupe d'opposition.

**M. Charette :** Oui. Bonjour, Mme la Présidente. Je propose que le député de Chauveau soit élu vice-président de la Commission de l'administration publique.

**La Présidente (Mme Zakaïb) :** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Présidente (Mme Zakaïb) :** Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Une voix :** Par appel nominal, Mme la Présidente.

**Des voix :** Ha, ha, ha!

**La Présidente (Mme Zakaïb) :** Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée? Le deuxième groupe d'opposition, j'imagine que oui. Oui? Je déclare donc le député de Chauveau élu vice-président de la Commission de l'administration publique. Nous avons deux excellents vice-présidents avec nous. Bienvenue!

Je lève la séance de la commission, ayant accompli... Je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

*(Fin de la séance à 15 h 25)*